



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/349

Attribution d'une subvention de 8141 euros à l'association Alynea dans le cadre du projet prévention en santé mentale et renouvellement urbain - Lyon 8ème Mermoz Sud Langlet Santy

Direction de l'Aménagement Urbain

**Rapporteur :** M. MICHAUD Raphaël

**SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE 26 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 DECEMBRE 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** :

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2020/349 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 8141 EUROS A L'ASSOCIATION ALYNEA DANS LE CADRE DU PROJET PREVENTION EN SANTE MENTALE ET RENOUVELLEMENT URBAIN - LYON 8EME MERMOZ SUD LANGLET SANTY (DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre du renouvellement urbain, la Ville de Lyon est engagée depuis 2003 dans les opérations de relogement « opérationnel » liées au grand projet de ville de la Duchère, du Nouveau programme de renouvellement urbain Sauvegarde Château dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement et aux projets urbains Mermoz Nord puis Mermoz Sud et Langlet Santy dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement.

La volonté affirmée par la Ville de Lyon de réussir le relogement dans les délais tout en respectant les besoins exprimés par les ménages mobilise un partenariat élargi, développe de nouvelles procédures, de nouvelles formes de travail pour que le relogement soit une réussite pour les ménages, les bailleurs et les lieux d'accueil.

Les projets de renouvellement urbain peuvent avoir un impact sur la santé mentale des individus, en raison du relogement, des changements spatiaux ou bien encore des nuisances générées par les travaux.

Des situations de blocage sont apparues au cours des dernières opérations liés au relogement, et ont mis en exergue la nécessité d'aller plus loin aujourd'hui dans la prise en compte de la santé mentale des ménages dans ces projets.

Une première expérimentation a été lancée sur le quartier de la Duchère en septembre 2019 en s'appuyant sur le dispositif Interface 9 déjà présent sur ce territoire depuis près de 20 ans. Ce dispositif, financé par la Ville de Lyon et l'Agence régionale de santé, est porté par l'association Alynéa et permet la présence de trois professionnels en santé mentale dans de nombreuses actions menées sur l'arrondissement.

Interface 9 est un dispositif exclusivement déployé sur le 9<sup>ème</sup> arrondissement. Un appel à projet a donc été lancé afin de pouvoir mettre en place la même action de prévention en santé mentale dans le cadre des projets de renouvellement urbain auprès des habitants du 8<sup>ème</sup> arrondissement.

Les objectifs de ce projet sont de :

- créer et animer un espace permettant aux locataires d'exprimer leur ressenti face au relogement (déménagement imposé) ou à la réalisation de travaux dans un cadre contraint ;
- pouvoir identifier, comprendre et lever les freins relevant de la santé mentale dans le processus de relogement d'un ménage ou de réalisation de travaux en site occupé ;
- permettre aux conseillers en charge du relogement de partager l'accueil de la souffrance des ménages ;

- apporter une expertise sur des situations particulières.

La proposition d'Alynéa a été retenue dans le cadre de cet appel à projet. L'équipe dédiée à cette mission sera composée d'un travailleur social, d'un infirmier psychiatrique et d'une psychologue. L'équipe interviendra deux fois par mois sur les quartiers de Langlet-Santy et Mermoz, concernés par le renouvellement urbain, sur une période de 4 mois pour une première expérimentation.

En utilisant la méthode « d'aller vers » les locataires, leur principale mission sera de faire connaître les actions proposées et susciter la parole autour des souffrances, inquiétudes et angoisses que peuvent générer un relogement, une réhabilitation de son logement, des changements marqués dans le quartier. Pour ce faire, des actions seront menées en pied d'immeuble pour sensibiliser les habitants à ce projet, et des temps collectifs seront animés par le binôme travailleur social- psychologue. Dans le contexte d'épidémie de Covid-19, leurs modalités d'actions s'adapteront en fonction des contraintes sanitaires. Un bilan de cette expérimentation sera menée avec l'ensemble des partenaires, et notamment les bailleurs sociaux, afin reconduire ou non ce dispositif.

Vu l'avis du Conseil **du 8<sup>e</sup> arrondissement** ;

Où l'avis de la commission **Urbanisme - Nature en ville - Sécurité** ;

### **DELIBERE**

- 1- Une subvention d'un montant de huit mille cent quarante et un euros est allouée à l'association Alynea.
- 2- La subvention sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020 nature 6574, fonction 72 chapitre 65, programme HABPUB, ligne de crédit n° 41362.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

**Grégory DOUCET**